

N°
2019-22

Les Brèves

De Schwenheim



Notre avenir, Ensemble à Schwenheim

LE MOT DU MAIRE



Tout d'abord, je voudrais m'adresser à nos jeunes concitoyens, lycéens et étudiants, qui ont obtenu leurs diplômes avant les vacances, pour leur présenter toutes mes félicitations. Certains vont entrer dans le monde professionnel, d'autres vont poursuivre leurs études. A tous, je souhaite de réussir dans la voie qu'ils ont choisie.

Nos plus jeunes ont repris le chemin des écoles, pour la plupart avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir pour revoir vos copines et copains et accessoirement vos maîtresses et maîtres.

Cet été a été marqué par de nombreuses manifestations dues à la richesse de notre vie associative. Au nom de la municipalité, je vous adresse mes félicitations et mes remerciements pour votre dévouement au service de tous, dans un véritable esprit de partenariat.

Les bénévoles se mobilisent tout au long de l'année pour que le village soit animé et vivant. Sans eux, notre quotidien n'aurait pas la même saveur.

Je voudrais relater quelques événements marquants estivaux :

- L'Entente Sapeurs-pompiers et Don du sang qui a organisé le mythique « Marché aux puces » qui amène toujours autant de monde; et dire que cela dure depuis 20 ans ! Chapeau !
- L'Association "A Petits Pas..." qui s'occupe des enfants et qui a organisé une très belle fête de fin d'année autour de jeux et d'animations, pour le plus grand plaisir de nos bambins.
- L'Amicale des Anciens sapeurs-pompiers avec son traditionnel 14 juillet et la distribution des fameux "14 juillet Waecke", nous ont offert une belle soirée de Fête Nationale.
- La Chorale Sainte-Cécile a donné un excellent concert à Neuwiller-lès-Saverne au profit de l'Association "Adopte une école, le village décolle" dont l'objectif est de financer trois années de scolarité pour des enfants malgaches. Très belle prestation !
- Le Vélo-Club de Schwenheim, qui a su renouer avec le fameux "VéloFescht" et en plus en plaçant ses coureurs parmi les cinq premiers. Quel exploit !
- Le Football-Club de Schwenheim nous a gratifiés d'une "Fête de la musique" de grande qualité avec pas moins de cinq groupes musicaux. Fantastique !
- Pour terminer, la palme revient à l'Association "Valeurs de la République" pour la fête du centenaire marquant le retour des provinces de l'Est à la France. Pas moins de 500 personnes et 67 drapeaux ont participé à cette commémoration et au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Préalablement, une visite de l'Assemblée Nationale a permis à 300 participants de découvrir le travail des élus et 200 participants ont arpenté les "Ors de la République" au Sénat, Inoubliable !

Au-delà du résultat positif de toutes ces manifestations réussies, je souhaite surtout retenir le travail que chacun a donné et le formidable état d'esprit qui a prévalu au sein de notre commune. Cet esprit uni et bon enfant, il nous faut absolument le conserver, le préserver, mais également le cultiver et le chérir.

Votre Maire,
Gabriel OELSCHLAEGER.

Directeur de Publication : Gabriel OELSCHLAEGER
Conception : Commission communication

Photos de couverture :
Salle polyvalente en travaux
Vigne ancienne école des garçons

Nous remercions vivement tous les photographes et personnes ayant contribué à la bonne réalisation de nos brèves communales.

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires !

ACTIONS EN COURS ET DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2019

Rapport d'activité 2018 de la ComCom de Saverne

En application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2018 est communiqué au Conseil Municipal.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents **Contre : 0** **Abstention : 0**

PREND ACTE du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

Compte épargne-temps

Un agent communal a demandé l'ouverture d'un compte épargne-temps. Les décrets n°2004-878 du 26 Août 2004 et plus récemment n°2018-1305 du 27 décembre 2018 en fixent les conditions.

Nous avons donc saisi le Comité-Technique du CDG67 qui a statué favorablement le 11 juin 2019 pour avis sur la mise en place de ce dispositif dans notre collectivité.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents **Contre : 0** **Abstention : 0**

DECIDE d'instaurer le Compte Epargne Temps pour les personnels de la commune de Schwenheim à compter du 01/07/2019 ;

FIXE les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps.

Acquisition de parcelles rue du Dabo

La commune a délibéré lors du conseil municipal du 26 mars 2002, sur l'acquisition de parcelles de Mr BOTTENMULLER afin d'aménager la rue du Dabo :

| Propriétaire | Section | Parcelle | Contenance | Prix |
|--------------|---------|--------------|------------------|------------------|
| BOTTENMULLER | 4 | 418 | 2.12 ares | 440€/are |
| BOTTENMULLER | 4 | 419 | 1.61 ares | 440€/are |
| BOTTENMULLER | 4 | 533 | 1.23 ares | 440€/are |
| | | TOTAL | 4.96 ares | 2 182.40€ |

Les actes n'ayant jamais été signés par Mr BOTTENMULLER, il revient à présent à ses héritiers de vendre ces parcelles à la commune.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents **Contre : 0** **Abstention : 0**

DECIDE d'acquérir les parcelles mentionnées ci-dessus ;

AUTORISE Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Demande de subvention

La commune de Steinbourg nous a fait parvenir, par courrier du 18 septembre, d'une demande de subvention pour une étude de besoin afin de réaliser une résidence seniors.

La demande de participation financière est de 500€

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : 0

Contre : 13

Abstention : 1

DECIDE de ne pas donner suite favorable à la demande de subvention.

Divers

a) Avancement des travaux de la salle polyvalente

Les travaux de mise aux normes PMR de la salle polyvalente ont débuté le 26 août, les travaux de gros œuvre sont en cours.

Il est rappelé aux Conseillers Municipaux que chacun peut participer aux réunions de chantier qui ont lieu chaque mardi matin à 8h30.

➤ **Information au Conseil municipal** : *Vu*

b) Limitation de la vitesse sur la commune

Dans la continuité de l'opération de sécurisation de la rue Principale, nous avons soumis au Conseil Départemental un projet d'arrêté de limitation de la vitesse sur la commune.

En retour, le Conseil Départemental nous a préconisé de limiter la vitesse à 30 Km/h sur les aménagements de vitesse qui ont été mis en place (écluse, chicane, dos d'âne, plateaux surélevés...).

➤ **Information au Conseil municipal** :

Un arrêté de circulation permanent va être pris pour application au 1^{er} janvier, limitant la vitesse à 30 km/heure sur les aménagements de sécurité et à 40 km/heure sur le reste de la commune.

Vu

c) Adhésion à la convention de participation mutualisée du CDG67 au risque Prévoyance

Le Maire propose l'adhésion à la convention de prévoyance pour le personnel communal.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents

Contre : 0

Abstention : 0

DECIDE de saisir le comité technique du CDG67 pour l'adhésion à la convention de prévoyance pour le personnel communal.



Vie de la Commune

Pense à dire à la Mairie qu'on est partis!



Nid rue de la Paix

Arrivée/ Départ de la commune

Pour vous aider à "bien vivre" à Schwenheim, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- Que vous arriviez nouvellement à Schwenheim,
- Que vous changiez de résidence au sein de la commune,
- Que vous décidiez de quitter la ville pour résider ailleurs,

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat de Mairie.

ATTENTION : une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur liste électorale !

Inscriptions sur les listes électorales

↪ Les demandes d'inscription peuvent se faire **jusqu'au mardi 31 décembre 2019**.

Pour rappel : les élections Municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir.

- Afin de vous inscrire sur les listes électorales rendez-vous au secrétariat de mairie muni :
 - D'une pièce d'identité,
 - D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

NOUVEAU : Vous pouvez vous inscrire et vérifier votre situation électorale sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



Passeport biométrique / Carte Nationale d'Identité

Pour le renouvellement ou création des pièces d'identité, Il est désormais nécessaire depuis mars 2017, de se rendre en mairies équipées d'un dispositif de recueil :

- Saverne : 03 88 71 52 71
- Wasselonne : 03 88 59 12 12

Plus d'infos sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Les démarches s'effectuent uniquement sur rendez-vous.



Travaux de mise aux normes d'accessibilité de la Salle Polyvalente

Les travaux ont démarré le 26 août, le gros-œuvre est en cours de réalisation.

Grande salle



COMMUNIQUÉS

Rentrée scolaire

C'est avec le sourire et sous le soleil que, le 2 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Souhaitons-leur pleine réussite pour la nouvelle année scolaire !



Achat d'un nouveau véhicule communal

Elle avait pour habitude de sillonner les rues du village depuis 1996... Après 23 années de bons et loyaux services l'Express rouge a pris une retraite bien méritée !

C'est désormais un utilitaire blanc, acquis par la commune début septembre que vous pourrez apercevoir piloté par Albert lors de ses travaux dans les rues du village.

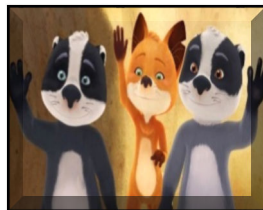
Conseil de Fabrique

Une très belle messe des récoltes fut célébrée samedi le 14 septembre en l'église de Saints Vincent et Anastase par le père Michel Moukendi.

Il fut assisté par les enfants de chœur Renaud, Éden, Leene, Louis, Lisa, Mathéo et Morgane. Tous ces enfants étaient aidés par Nadège, Julie, Annette, Cathy, Florence et Valérie.

La cérémonie était rehaussée par des chants de qualité de notre chorale dirigée par Patrick.





Adopte une Ecole et le Village est un projet du Frère Claude Fritz, ancien de la congrégation de Matzenheim pour aider les élèves des écoles maternelles et primaires de Madagascar. Les dons sont destinés à la formation des professeurs d'écoles, l'acquisition de moyens scolaires pour les élèves et de creusement de puits à proximité des écoles pour l'eau potable.

L'Association Pro-Patria et la commune de Schwenheim s'associent au projet afin de financer une année scolaire. Si vous souhaitez participer, venez au Concert de Noël pour les enfants malgaches de l'École de Tetibolo - le 8 Décembre 2019 - 18h00



Dans le cadre du projet d'école pour Paris 2019, les élèves de Creutzwald se sont mobilisés pour parrainer l'École de Tetibolo et ont collecté les fonds pour leur financer une année scolaire. Valeurs de la République, avec le parrainage du Père Claude, le Député Patrick Hetzel, le Maire de Schwenheim, l'Association des Sous-Officiers de Saint Avold, la Chorale Sainte Cécile, la Fanfare Saint Adelphe et d'autres solistes, se sont fixés comme objectif de financer une année scolaire supplémentaire avec les fonds collectés lors du concert de Noël.

Adopter par votre simple présence un des enfants de l'école de Tetibolo qui vivent sur les Hauts Plateaux sans eau courante. Nous vous remercions d'avance pour votre éventuelle participation au Concert de Noël « Malgache » le 8 Décembre 2019 en l'église de Schwenheim à 18h00. Reçu fiscal délivré sur demande pour tout don individuel.



« *Nous comptons un peu sur vous...* »



Comme nous l'avons déjà publié, le 22 Novembre 2019, se déroule à Schwenheim l'inauguration de la Borne du Serment de Koufra en présence du Général d'Armée (2S) Bruno CUCHE, Président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque et des Anciens de la 2ème Division Blindée. Le Sous-Groupement Massu de la 2ème Division Blindée a libéré le village le 22 Novembre 1944. Le poste de commandement du sous-groupe était installé au « Restaurant aux 2 Clés ». Lors de la cérémonie sera fait le récit des « Trois Fusils », tel qu'il a été raconté par Monsieur Fritsch, le grand père de Danièle Metz. La commune et l'association invitent les citoyens de Schwenheim, les participants avec les Drapeaux et les Anciens à l'issue de la cérémonie à un verre de l'amitié qui se déroulera à la Ferme Schneider, à côté de la Mairie.

Vous êtes aimablement priés de vous inscrire à la mairie afin de cerner les effectifs pour les commandes.

Un convoi « historique » formé d'anciens véhicules d'époque avec les Anciens de la 70ème Division US (Vosges du Nord) est prévu de rentrer dans Schwenheim vers 16h30.



L'organisation de la cérémonie qui débute à 18h00 nécessite la mise en place de moyens et de guidage. Nous comptons cordialement sur les Anciens Sapeurs-Pompiers de Joseph Lerch afin de soutenir cette manifestation exceptionnelle qui est parrainée par le Député Patrick Hetzel et les Conseillers Départementaux. Nous espérons la présence de Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur Frédéric Bierry ainsi que le drapeau du SDIS avec sa Garde d'Honneur qui était à Paris le 29 Juin 2019.



**Borne du Serment de Koufra
Schwenheim
Kilomètre 1067**

Le Père Claude DRUI célébrera un office religieux à 17h00 avec la participation de la Chorale Sainte Cécile d'Annette KIENLEN. Tous les jeunes de Schwenheim qui souhaitent se joindre à la chorale pour interpréter le Chant de la 2ème Division Blindée lors de la cérémonie sont priés de se faire connaître à la mairie. Une répétition sera à prévoir.

Si des témoins de cette journée sont toujours présents et qu'ils souhaitent témoigner, nous le faire savoir. Comptant sur votre éventuelle présence, nous espérons vous faire participer activement, si vous le souhaitez, à la cérémonie suivant des modalités que vous définirez vous-mêmes. Soutien actif, pavoisement, témoignages ou documents, fourniture dans la tradition de 1944 de victuailles, Kougelopf ou vin blanc, schnaps pour le vin d'honneur, participation en costume ou habits d'époque, participation avec la chorale au chant de la 2ème DB et Marseillaise ou autre. S'inscrire dans tous les cas à la mairie. Cordialement. Colonel® Norbert Zorn.

Schwenheim à Paris – le 29 Juin 2019, à l'occasion du Centenaire du Rattachement de l'Alsace Moselle à la France

Visite du Sénat

Le Groupe des Anciens Sapeurs-Pompiers et la Chorale



Ravivage de la Flamme

Le Groupe du Maire



Signature du Livre d'Or par Louise et Adèle



Déjeuner Bateaux- Mouches, la visite de Paris



Remontée en défilant sur les Champs Elysées



C'est évidemment Louise de Schwenheim et Adèle de Sarralbe qui étaient incontestablement les vedettes de cette journée caniculaire en ravivant la Flamme sur la Tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe avec Mr le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Sylvain WASERMAN. Plus de 500 participants et 75 drapeaux ont remonté avec le Député Patrick HETZEL et le Maire Gabriel OELSCHLAEGER les Champs Elysées le 29 Juin 2019. Une cinquantaine de citoyens de Schwenheim, avec entre autres la Chorale Sainte Cécile d'Annette KIENLEN et les Anciens Sapeurs-Pompiers de Joseph LERCH sont restés dans la capitale pour une visite des Hauts Lieux de la République, des Invalides et de la Tour Eiffel. Le déjeuner, comme il se doit, a été l'occasion de naviguer sur la Seine avec les Bateaux-Mouches.

Nous ne savons évidemment pas si Gabriel OELSCHLAEGER ou tout autre participant à la visite du Sénat en a profité pour prendre le célèbre « Train des Sénateurs ». En tout cas, Joseph LERCH, à notre demande, l'a cherché et il a avoué ne pas l'avoir vu entrer dans la Gare de l'Est. □

**Le Maire de Schwenheim avec le
Conseiller Départemental et
Président du SDIS 67, Thierry
CARBIENER.**



Olympiades nationales des métiers : une médaille de bronze et une d'excellence pour les jeunes de Roville

Ils ont fait honneur à leurs employeurs, leur centre de formation et leur région en obtenant de très beaux classements ! Emmanuel Diss et Thomas Berlemont ont obtenu une médaille de bronze dans la catégorie Aménagements Paysagers. Perrine Hinderer a obtenu une médaille d'excellence en catégorie Art Floral.

Après 3 jours d'épreuves intensifs, ces 3 jeunes apprentis réalisent le chemin parcouru. Perrine, dont les épreuves étaient compliquées, se dit « très émue et très heureuse de ce magnifique parcours ». Quant au binôme de paysagistes, leur employeur, M. Riehl, semble aussi ravi que ses jeunes, lui qui avait eu la joie d'une médaille de bronze en 2012...déjà avec l'Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville Aux Chênes !

Emmanuel Diss, est originaire de Schwenheim (67), salarié de Riehl Paysages, Allenwiller. Thomas Berlemont, est originaire d'Allenwiller (67), apprenti en BTSA Aménagements Paysagers chez Riehl Paysages, Allenwiller. Perrine Hinderer, est originaire de Mulhouse (68) et apprentie chez l'Eglantine à Audincourt (25).



A Mr Jean-Claude HAMMANN

Au nom de toute la population du village, je voudrais apporter un témoignage d'affection, d'admiration, de reconnaissance à Jean-Claude, notre correspondant local bien-sûr, mais d'abord et surtout à l'homme. Le 17 septembre dernier, notre ami nous quittait, la maladie contre laquelle il avait lutté courageusement jusqu'au bout, triomphait.

Avec lui disparaît un homme respectueux des autres, toujours accessible, disponible.

Sachons que la mort est une nécessité de la vie. Nous adressons à sa famille un témoignage d'affection.

« Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts ; les morts au contraire, instruisent les vivants »

Chateaubriand

Vos pompiers et les Maîtres Ramoneurs du Bas-Rhin
VOUS INFORMENT

**OBJECTIF : ZÉRO FEUX DE CHEMINÉE,
ZÉRO INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**



Les Sapeurs-Pompiers sont les préventionnistes des établissements recevant du Public.
Les Maîtres Ramoneurs sont les préventionnistes des habitations.

Ensemble, ils concourent à la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du département :
ils veillent sur votre Famille !

**IL EST TRÈS IMPORTANT DE MAINTENIR UNE
AÉRATION ET UNE VENTILATION ADÉQUATE
DANS LES MAISONS.**



Le monoxyde de carbone est invisible, incolore, inodore et explosif.

Ne modifier jamais vos conduits de cheminée sans l'intervention d'un professionnel !

**CONCERNANT LE BOIS ET LES FEUX DE CHEMINÉE,
VOICI QUELQUES ASTUCES !**

Le bois doit toujours être bien sec (idéalement 2 ans de séchage). Le bois humide se consume difficilement et crée du bistre et du goudron qui sont les principales sources de Feux de cheminée !!!

COMMENT DÉTECTER UN FEU DE CHEMINÉE :

- Surchauffe du conduit
- Bruit anormal (ronflement)
- Flamme sortant du conduit de cheminée



N'oubliez de faire appel à un maître ramoneur pour le nettoyage de vos conduits !

Selon arrêté préfectoral, et le règlement sanitaire départemental (article 1 puis 3.1 puis 31.6 : Le ramonage est obligatoire deux fois par an par un maître ramoneur (un ramonage pendant la période de chauffe, un ramonage en dehors de la période). Quelque soit le mode de chauffage (bois, gaz, fioul...). De nombreux éléments concourent à l'encrassement : les conditions d'utilisations, les conditions de fonctionnement, le tirage et le combustible !

NB : les conduits de fumée font partie des vérifications (soumis à devis)

QUELQUES CONSEILS CONCERNANT LES CONDUITS ÉVACUANTS DES FUMÉES ISSUES DE LA COMBUSTION :

- Tous les conduits (maçonné, inox, céramique, plastique) évacuant une combustion (gaz, mazout, bois, granulés) se vérifient et s'entretiennent deux fois par an (sauf pour le gaz où une fois suffit) voir règlement sanitaire ci-contre :
- Faites appel à un professionnel pour toutes vos installations thermiques
- Chaque combustion nécessite une entrée d'air
- Cas particulier des combustibles solides (bois et granulés bois) :

Utiliser un calorifère (poêle, chaudière...) avec une puissance adaptée à l'espace à chauffer.

Prioriser le bois sec (faites confiance à votre livreur).

Ne jamais couper complètement l'arrivée d'air sur votre calorifère.

En cas de doute, faites appel à votre Maître Ramoneur. La liste officielle se trouve sur le site : www.ramoneurs67.fr

Ou dans votre mairie.

En cas d'incendie, faites le 18.

Couper le tirage et évacuer l'habitation.

Site internet : www.ramoneurs67.fr et www.sdis67.com/fr



Calendrier des manifestations

Les rendez-vous conviviaux des prochains mois :

OCTOBRE

- 27 octobre : Moules – frites organisée par le FCS (le midi) – salle polyvalente de Furchhausen
- 29 octobre : Défilé d'Halloween organisé par « A Petits Pas... » - restaurant « Aux deux clés »
- 16 octobre : DON du SANG dès 17h - restaurant « à l'Aigle d'or »

NOVEMBRE

- 11 novembre : à 11h commémorations de l'armistice de la Grande Guerre - Monument aux morts - Invitation à un vin d'honneur à la Mairie.
- 75^{ème} anniversaire de la libération du Pays de Marmoutier organisé par ProPatria :

22 novembre

- à Reinhardsmunster de 12h à 14h
- à Thal-Marmoutier de 15h à 16h
- à Schwenheim dès 17h

23 novembre

- à Reutenbourg de 10h à 13h
- à Saessolsheim de 15h à 16h

24 novembre

- à Marmoutier de 10h à 12h



DECEMBRE

- 1^{er} décembre : inauguration des « fenêtres de l'aveugle » – place de la Mairie
- 7 décembre : Téléthon à Furchhausen
- 8 décembre : Concert – Eglise de Schwenheim
- 15 décembre : Marché de Noël de l'ASLS – place de la Mairie dès 14h
- 20 décembre : Fête de Noël de l'association « A Petits Pas... » - récré des enfants.

Blague Alsacienne...

C'est Seppélé de Schwenheim qui monte sa boîte pour vendre des clous. Il en parle à son pote Guschtele.

- Il faudrait que je fasse de la pub pour ma société.
- Attends, moi je bosse aux DNA ; je vais te faire un petit encart.
- Yo meinsch Super !

Le lendemain, Seppélé ouvre le journal et horreur ! Malheur !

Il voit Jésus sur sa croix et un petit texte qui dit :

" Avec les clous à Seppélé, C'EST POUR L'ÉTERNITÉ ! "

Il en parle à Guschtele : "Sech net pas possible !! Faut que tu me trouves autre chose."

Et le lendemain dans les DNA, un encart publicitaire avec une croix et un type en pagne allongé par terre devant la croix ainsi que la légende :

"Avec les clous à Seppélé, ce ne serait pas arrivé !"





**Vous souhaitez
planter
un arbre fruitier
haute-tige ?**

**PARTICULIERS,
ASSOCIATIONS,
COMMUNES,**

**La Communauté de Communes
du Pays de Saverne
vous accompagne financièrement à hauteur de 50%**


Dossier de demande d'aide et Contacts :

www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/ • 03.88.71.12.29



Pays de Saverne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Ensemble,
contribuons à entretenir
la biodiversité de notre territoire.*



"L'automne, l'automne merveilleux, mêlait son or et sa pourpre aux dernières verdure restées vives, comme si des gouttes de soleil fondu avaient coulé du ciel dans l'épaisseur des bois."

Guy de Maupassant